



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 11 décembre 2007

Comités départementaux

Thème : Développement social et culturel

1. Le développement culturel

La réaffirmation de l'enjeu artistique et culturel dans la parole et la pratique politiques

Les participants se sont réjouis du fait que les Costarmoricains placent l'accès de tous à la culture comme leur principale priorité en matière de politique culturelle. Ce résultat fait écho à leur perception d'un véritable mouvement social de fond à l'échelle nationale, relativement nouveau, qui se manifeste par de fortes attentes de la population en matière d'accès aux arts et à la culture. Ces attentes concernent l'accès à des manifestations ou des expositions mais aussi l'accès à la pratique culturelle et à la transmission du savoir, tant pour les adultes, les enfants que pour les personnes âgées et les retraités (dont le nombre va aller croissant d'ici 2020). Une piste d'interprétation évoquée est la réduction des perspectives d'élévation sociale par l'emploi de la génération actuelle, en comparaison des générations précédentes. L'accès aux arts et à la culture offrirait alors un levier alternatif aux formes traditionnelles d'élévation sociale.

Ce souhait de développement culturel ne peut qu'être bénéfique pour le dynamisme de la vie sociale et politique des territoires du département. Il va en outre à l'encontre de certains discours dominants véhiculant l'idée selon laquelle la culture est élitiste, ce qui ne contribuerait en fait qu'à justifier la mise à l'écart de la population de la formation d'un esprit critique et d'un libre arbitre dans son rapport au monde, finalité de l'action culturelle.

Face à cette attente de la population, le rôle des collectivités locales est d'autant plus important que l'Etat tend à se désengager de la politique culturelle. L'engagement politique passe par le renforcement de l'aide à la création, par l'aide à l'enseignement artistique (notamment au travers de partenariat avec les écoles), par la politique tarifaire des équipements culturels et de façon programmatique par l'établissement d'un plan départemental d'actions et d'équipements culturels (équipements de création, de diffusion et de formation). Ce plan départemental est d'autant plus pertinent que :

- des lieux sont créés dans de nombreuses communes indépendamment de toute réflexion de mise en cohérence et sans être en mesure d'afficher clairement leur finalité en dehors des manifestations festives,
- le département connaît un afflux d'artistes et de compagnies qui requiert d'engager une réflexion sur les modalités de leur association aux lieux de création et de diffusion.

Il s'agit de revendiquer haut et fort une politique culturelle départementale pérenne qui anime le territoire et le fasse vivre. Cette politique ne saurait en effet être uniquement perçue comme un levier du développement social au travers d'une approche socioculturelle ou de divertissement.

Sur la question de la place à donner à l'avant-garde au travers de la politique culturelle, les participants n'ont pas partagé la définition de ce que cette notion pouvait recouvrir. Certains défendant le fait qu'elle n'a pas de fondement artistique et qu'elle renvoie plutôt à une vision élitiste de la culture qui exclurait les autres et qu'il s'agit par conséquent de combattre. D'autres estimant que la notion d'avant-garde renvoie plutôt à la question de l'ambition culturelle que devrait se donner le département. Et qu'en conséquence il faut éviter d'aplanir le paysage artistique au nom du développement social, mais au contraire favoriser toutes les formes d'émergence dans un souci de démocratie culturelle, et pas seulement de démocratisation de la culture.

En outre, il a été rappelé qu'historiquement, le Conseil général des Côtes d'Armor s'est fortement investi dans le champ culturel. Mais pour le groupe, il paraît nécessaire que l'autorité politique locale considère qu'elle a une responsabilité forte en la matière et fasse preuve de volontarisme et d'engagement en considérant que développement économique, social, éducatif et culturel ont partie liée et que l'on ne peut faire abstraction de leur interdépendance. Cela requiert que les différents mondes soient prêts à dialoguer au sein d'espaces à créer pour favoriser des croisements d'approches (ex. travail de rapprochement entre les bibliothèques et les écoles, travail de rapprochement entre acteurs économiques et culturels autour du Port du Légué). Le colloque Côtes d'Armor 2020 de juin pourrait être un moment important participant de ce rapprochement. Cela signifie également que les acteurs culturels doivent être associés à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales des autres champs de l'action publique (éducation, développement économique,...).

Plus globalement, les participants ont souligné que tout propos politique possède un fondement culturel qui détermine sa vision du vivre ensemble. Dans la mesure où l'imagination, l'esprit créatif qui caractérise le fait culturel est utile à la détermination de l'avenir commun, il semble que les élus devraient davantage s'associer à la réflexion sur les arts et la culture pour concevoir leur politique et partager ainsi les préoccupations de cette partie de la population en attente d'imaginaire.

Les médiations artistiques et culturelles : quelle articulation entre développement numérique et ancrage territorial du développement culturel ?

Le fort développement des usages des TIC interroge les participants sur les nouvelles formes de médiation artistique et culturelle qui en résultent. Celles-ci semblent adaptées au désir de personnalisation du rapport à la culture (y compris en termes de temporalité de l'accès) ainsi qu'au souhait d'être acteur de sa propre sensibilité artistique et culturelle. Partant, ce développement interroge sur les modalités d'appropriation de ces technologies en matière de politique culturelle, technologies qui tendent à rendre obsolètes les outils traditionnels (scènes nationales,...). Il a été jugé pertinent d'organiser une cellule de réflexion départementale à ce sujet. Une des pistes pourrait être le développement d'un portail Internet culturel départemental afin de promouvoir les artistes et acteurs culturels costarmoricains.

D'un autre côté, certains participants craignent la perte des droits d'auteur favorisée par Internet. De plus, ils ont estimé que le public éprouve en retour un besoin d'ancrage territorial, donc politique, un rapport physique en matière d'accès à la culture (typiquement le spectacle vivant), qui soit facteur d'une convivialité que l'on ne retrouve pas au travers des nouveaux médias. Il reste ainsi primordial de conserver des lieux de proximité et de convivialité (cafés, salles d'exposition, voire réappropriation des églises...) sur l'ensemble d'un département qui revendique sa ruralité. De même, il est important d'organiser l'égalité d'accès à l'enseignement artistique (notamment pour les pratiques amateurs) bien que le groupe ait reconnu que des efforts de décentralisation des écoles ont été engagés.

Cependant, pour répondre au besoin de personnalisation de l'accès à la culture, il apparaît opportun d'engager une réflexion sur les temps d'ouverture des outils culturels et sur l'intégration à ces outils d'espaces d'échanges et de convivialité. Ces espaces contribueraient à faire vivre ces outils ou équipements culturels et favoriseraient ainsi leur appropriation par la population (ex.: café-expo en libre accès).

Les participants ont par ailleurs mis en exergue le besoin d'ancrage patrimonial des lieux culturels qui fasse résonance dans l'esprit de la population à l'histoire du territoire. Une appropriation culturelle du Port du Légué pour en faire une fabrique d'art et de culture a ainsi été évoquée et un parallèle effectué avec le succès du Lieu Unique à Nantes. Pour autant, il ne s'agit pas de préempter le Port du Légué mais plutôt de le valoriser et de le désenclaver, y compris dans sa vocation économique, notamment en lien avec le nautisme. Enfin, l'importance de la dimension architecturale d'un tel projet a été soulignée si l'on veut en faire un outil de rayonnement international des Côtes d'Armor.

Il a enfin été rappelé que l'art et la culture consistent en un dépassement des frontières géographiques et sociales et qu'il est donc nécessaire de ne pas concevoir la politique culturelle comme limitée au département et défenseur d'un repli identitaire. Au contraire, elle doit être conçue comme ouverture au monde et faire appel à la multiplication des échanges culturels internationaux.

2. Le développement social

S'agissant de la solidarité dans les Côtes d'Armor, les participants ont souhaité avoir un retour plus fin des réponses à la question : « De laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?

- Dans le département, les gens sont indifférents aux autres.
- Dans le département, il y a une solidarité forte entre les gens. »

Globalement, 45% des répondants ont estimé que dans le département les gens sont indifférents aux autres contre 49% qui ont jugé qu'il y existait une solidarité forte.

En termes sociodémographiques, il faut remarquer que les répondants entre 30 et 50 ans ont davantage estimé qu'il existait une forte solidarité avec un écart de 4 points à la moyenne (53% des répondants de cette tranche d'âge contre 49% au global). Par contre, les répondants de 50 à 60 se sont un peu plus positionnés à contrario avec un écart de 4 points à la moyenne (49% contre 45% au global) ainsi que les couples avec un écart de 10 points à la moyenne (55% contre 45%).

En termes spatiaux, les répondants des pays du Centre Ouest Bretagne (53% contre 49% au global), de la Côte d'Emeraude et du Goëlo (56% contre 49% au global) ont davantage estimé qu'il existait une forte solidarité entre Costarmoricaïns alors que ceux du Pays de Saint-Brieuc ont plutôt estimé qu'ils étaient indifférents aux autres (50% contre 45% au global). Enfin, et ce qui n'est pas surprenant, les répondants des petites communes ont exprimé davantage une forte solidarité entre habitants (52% contre 49% au global).

Au sujet de la solidarité, les participants ont signalé que nombre d'artistes costarmoricaïns implantés en milieu rural revendiquent une fonction de socialisation et de valorisation du patrimoine, partie intégrante de leur mission auprès de la population. Ils ont estimé à ce propos qu'il serait enrichissant de mieux comprendre la façon dont les artistes du département sont insérés dans leur environnement social.

Pour les participants, la pratique culturelle est un facteur de sortie de l'isolement. Cependant, il convient de veiller à ne pas spécialiser les espaces et propositions de vivre ensemble selon les territoires, au risque d'un renforcement de l'enfermement de chacun sur ses réseaux et spécificités locales (ex. parcs résidentiels pour retraités). Il semble important que le département soit attentif aux propositions visant la mixité de l'habitat et intégrant des espaces de vie collective.

A ce sujet, il a été rappelé que la loi de 1976 sur le logement social attribue un pourcentage de m² à vocation d'atelier artistique et culturel, ce qui permettrait d'introduire des actions culturelles au sein même des cités HLM. Toujours en matière de logement social, les participants ont souligné l'importance d'une véritable réflexion en termes architectural et d'offre de services dans les petites communes.

Par ailleurs, il a été évoqué l'idée de faire participer davantage les habitants à la vie de leurs espaces culturels plutôt que de réserver leur direction aux seuls professionnels.

Il a également été évoqué l'intérêt de constituer des réseaux de voisinage, des réseaux de proximité qui puissent sortir de leur isolement les publics fragiles (personnes âgées, handicapées). Cependant, compte tenu de la diminution de l'engagement associatif sur des temps longs, il faut favoriser l'inscription des bénévoles au sein de structures souples.

Prochaine réunion le 12 février à 9h